

Quand à l'empoisonnement par le zinc il ne présente aucun phénomène particulier pour ce qui est des symptômes et des lésions, qui ne soit renfermé dans ce que nous avons vu des autres minéraux. Il suffit de remarquer que le sulfate de zinc est précipité en blanc un peu verdâtre par l'ammoniaque, et en blanc légèrement bleuâtre par le prussiate de potasse. En fondant, à l'aide d'une forte chaleur, tous ces précipités bien desséchés, avec de la poussière de charbon et du cuivre rouge, l'on aura du cuivre jaune.

Les signes qui se présentent dans l'empoisonnement par les cantharides, sont une ardeur extrême de tout l'intérieur de la bouche, qui, en se propageant, produit un resserrement de la gorge, lequel s'approche de la suffocation ; un ptyalisme continu, des douleurs épigastriques très-vives, des nausées, des vomissemens quelquefois sanguinolens, des selles dysentériques avec ténisme, une chaleur douloureuse des voies urinaires, le priapisme, une dysurie cruelle, l'hématurie, des coliques affreuses qui forcent les malades à s'agiter violemment, le regard fixe, farouche, la rougeur de la face, le grincement des dents, des anxiétés, des syncopes, des agitations continuelles, des mouvemens convulsifs partiels et généraux qui s'accroissent très-rapidement, d'autres fois des accès de manie avec fureur, auxquels succèdent le délire ou un assoupissement profond : le pouls est peu ou point fébrile ; enfin, la mort termine assez souvent tout cet appareil de tourmens horribles.

A. Paré a vu cette substance produire la gangrène du pénis. On sait que l'usage qu'en font quelquefois les libertins pour exciter leur érotomanie, a plusieurs fois causé la mort. L'Auteur en cite plusieurs exemples.

S'il avait été pris en substance, on le reconnaîtrait par la fumée d'odeur fétide, semblable à celle des matières animales, qui se dégagerait en les mettant sur des charbons ardents, et laissant un charbon animal pour résidu ; par la coloration jaune-verdâtre qu'elles formeraient avec l'éther sulfurique.

L'alcool de cantharides, d'une couleur jaune plus ou moins foncée, se reconnaîtra au précipité blanc qu'il formera avec l'eau de fontaine, à la propriété qu'il a de rougir les couleurs bleues végétales, au précipité d'un jaune pâle qu'y forment les acides sulfurique et muriatique, au précipité jaune plus ou moins foncé qui a lieu avec les hydro-sulfures alcalins.

Au surplus, on reconnaîtra toujours l'empoisonnement par les cantharides, en substance ou en teinture, à l'état des voies